



rapport de gestion **2019**



FHV – Fédération des hôpitaux vaudois

Route de Cery 4
1008 Prilly

T +41 21 643 73 53

E secretariat@fhv.ch

www.fhv.ch

Sommaire

Éditorial	02
Rôles et missions	04
2019 en chiffres	08
Faits marquants	10
Actualités 2019 des hôpitaux FHV/FHVI	18
Dossier électronique du patient : des données de santé sécurisées et facilement accessibles	22
Interview de Patrice Hof, Secrétaire général de l'Association CARA	24
Partie financière FHV	29
Partie financière FHVI	35
Nos infrastructures en chiffres	43

Éditorial

Une solution sûre et utile qu'il s'agira de bien expliquer aux patients

Mise en place
du Dossier
électronique
du patient

S'il est un domaine qui va prendre de plus en plus d'importance, c'est bien celui de la communication électronique. La crise liée à la Covid-19 a démontré, en l'absence de contacts physiques, toute l'importance de rester en lien avec les autres, sur le plan professionnel ou privé.

Elle a également révélé l'immense capacité d'adaptation et d'innovation des individus et des organisations, démontrant que lorsqu'il y a une vraie nécessité, l'impossible devient possible. L'essentiel et le bon sens refont surface afin de regarder ensemble dans la même direction pour trouver les meilleures solutions.

Retour à l'essentiel

Nous osons espérer que les nouvelles habitudes prises - et acceptées - en temps de crise vont perdurer utilement. En ce qui concerne notre système de santé, nous tenons à saluer l'engagement des hôpitaux de notre canton et de leurs équipes qui ont su faire front, avec brio et courage, pour combattre un ennemi invisible devenu soudain bien réel. La population l'a compris en applaudissant chaque soir les métiers et fonctions sans lesquels nos hôpitaux ne pourraient accomplir leur mission de santé publique.

A l'heure de rédiger ces lignes, toutes les conséquences et séquelles de la crise sanitaire sont loin d'être connues ou résolues, même si la vie plus normale reprend peu à peu son cours. Cela nous permet de revenir au thème principal de ce rapport de gestion 2019..., le Dossier électronique du patient.

Les patients doivent avoir la garantie que leurs données sont en totale sécurité

Les prochains mois devraient voir - on pourrait dire «enfin!» - le Dossier électronique du patient (DEP) être mis en place sur le plan national. Pour y parvenir, il a fallu une base légale fédérale, de multiples cautèles, notamment pour la protection des données et le respect de valeurs éthiques. La validation du système et l'assurance que toutes les sécurités sont garanties semblent désormais acquises.



Catherine Labouchère, Présidente FHV, et Alain Gasser, Président FHVI

Les hôpitaux sont les premiers à y être astreints, ce qui relève de la logique, car l'entier de leur activité tourne autour des soins et de la logistique, notamment informationnelle, pour les assurer. Les autres institutions, EMS, soins à domicile, médecins et soignants suivront et les délais leur seront confirmés dans le futur.

Vers un important travail d'information

Et les patients? Ce sont eux les premiers concernés, car les données contenues dans le DEP leur appartiennent. Eux seuls ont le pouvoir de décider quels documents doivent être accessibles, par qui et pour quelle durée. Autant de paramètres qu'ils ont la possibilité de modifier en tout temps.

L'accompagnement et le travail d'information pour leur expliquer ce que cela signifie, et avec quelles conséquences seront primordiaux. Tout comme la façon dont les données seront répertoriées à l'intérieur du dossier pour qu'il soit compréhensible et facilement utilisable par tous les partenaires de santé qui y auront accès.

L'enjeu est que chacun ait vraiment confiance, que l'usage soit facile et que l'utilité soit comprise, peut-être même avec plaisir!

La FHV et la FHVI ont travaillé et contribué, dans la mesure de leurs attributions, à la mise sur pied d'un système performant, respectueux et fiable pour remplir la mission qui leur a été confiée, soit le service à la communauté hospitalière vaudoise et ses patients.

Espérons que l'expérience récente nous permette d'être aussi efficaces et rapides dans ce dossier que sur d'autres qui suivront. Cela signerait en tous les cas un retour de la notion d'agilité, souhaitable dans un monde qui trop souvent s'éloigne de l'essentiel.

« Personne ne peut se décider à ma place, et je déteste me décider sur ce que j'ignore, et j'ignore l'essentiel de ce qu'il faudrait savoir pour vouloir avec plaisir »

Citation de Henri-Frédéric Amiel; Journal intime, le 30 juillet 1877. Célèbre écrivain, poète et philosophe suisse romand né le 27 septembre 1821 au 91 rue du Rhône à Genève, Henri-Frédéric Amiel est mort le 11 mai 1881 dans sa ville natale

Rôles et missions

Fédération des hôpitaux vaudois

La Fédération des hôpitaux vaudois est l'organe faîtière des hôpitaux régionaux vaudois reconnus d'intérêt public. Elle regroupe **douze établissements sur l'ensemble du canton** et offre des prestations de soins aigus somatiques et psychiatriques, de réadaptation, de soins palliatifs et d'hébergement médico-social. Solidement ancrés au cœur des régions, les hôpitaux membres de la FHV sont des acteurs clés dans l'organisation sanitaire vaudoise.

Le **Comité directeur** est l'organe décisionnel de l'Association. Il est appuyé dans ses tâches par le **Secrétariat général**.

Les buts et les missions de la FHV sont les suivants :

- Assister et soutenir ses membres dans la réalisation de leur mission, leur développement et leur adaptation aux besoins de la population et des patients
- Promouvoir les intérêts et la spécificité des établissements privés reconnus d'intérêt public et des hôpitaux intercantonaux autonomes de droit public
- Être l'interlocuteur privilégié et reconnu des pouvoirs publics (Département de la santé et de l'action sociale, Direction générale de la santé, etc.) et des partenaires de la santé
- Mobiliser les compétences de ses membres afin de contribuer au développement d'un système de santé publique efficient
- Favoriser le développement et l'exploitation des réseaux de soins, d'une part, en facilitant l'intégration et le rôle des membres et, d'autre part, en promouvant des échanges constructifs entre partenaires

- Proposer en priorité aux membres, mais aussi aux partenaires de la santé, tout service visant à améliorer la gestion ou le fonctionnement du monde sanitaire
- Défendre les intérêts et l'image de ses membres auprès des pouvoirs publics, des milieux professionnels et du grand public
- Anticiper les tendances et les contraintes à travers la conduite d'études économiques permettant aux établissements de mieux gérer les défis actuels et à venir
- Négocier les différentes conventions avec les partenaires dans la perspective d'assurer les moyens nécessaires à l'accomplissement des missions que l'Etat fixe à ses membres
- Négocier des conventions collectives de travail afin d'offrir au personnel médico-soignant des conditions optimales
- Contribuer à la maîtrise des coûts de la santé tout en maintenant de hautes exigences de qualité, avec une présence dans de nombreux organes, instances, commissions, groupes de travail internes et externes

La FHV œuvre sans discontinuer pour accomplir sa tâche et assurer la pérennité d'un type d'hospitalisation régional indispensable dans le cadre de la politique sanitaire vaudoise.

Fédération des hôpitaux vaudois informatique

La FHVI est une entité créée afin de mettre en commun les ressources, compétences et équipements nécessaires au développement et à l'exploitation du système d'information des hôpitaux régionaux vaudois. Sa mission consiste à **élaborer, mettre en œuvre et exploiter le Système d'Information (SI)** de ses hôpitaux membres, en adéquation avec la stratégie de développement de ceux-ci et en cohérence avec le développement des SI sanitaires (CHUV, HVS, HFR, Cybersanté VD-CH).

En plus d'être le service informatique de ses hôpitaux membres, la FHVI les accompagne, les conseille et soutient leurs organisations métiers, en fournissant un SI mutualisé performant et fiable, dont elle doit être le garant de la disponibilité, de la sécurité, de l'efficacité et de la cohérence.

Accompagner l'avènement de l'hôpital numérique

La FHVI a beaucoup évolué et grandi au cours des dix dernières années, avec l'informatisation de nombreux domaines métiers, notamment celui du cœur de métier de l'hôpital avec la mise en place du Dossier patient informatisé (DPI).

Durant cette période, elle a également gagné en maturité sur ses processus de travail clés pour fournir toutes les prestations liées au SI, dont les hôpitaux ont besoin à l'heure de l'évolution vers le « toujours plus numérique ».

Au service de nombreux acteurs de la santé

Il est aussi utile de rappeler qu'au-delà de ses hôpitaux membres, la FHVI s'inscrit dans un dispositif de

santé plus global. Les demandes d'accès aux informations proviennent désormais de nombreux acteurs du système de santé. La FHVI collabore ainsi avec de multiples partenaires qui bénéficient de ses prestations. Il s'agit des pharmacies hospitalières PHEL (Pharmacie Hospitalière de l'Est Lémanique) et de la PHNVB (Pharmacie Hospitalière du Nord Vaudois et de la Broye), des réseaux de santé RSHL (Réseau Santé Haut Léman) et RSNB (Réseau Santé Nord Broye), des centres d'urgences CSU-CAVD (Centre de Secours et d'Urgences du Chablais et des Alpes Vaudoises) et CSU-NVB (Centre de Secours et d'Urgences du Nord Vaudois et de la Broye), des EMS de la Fondation Saphir (Nord Vaudois) et du RSSBF (Réseau Santé Social de la Broye Fribourgeoise), de la CEESV (Centrale d'Encaissement des Etablissements Sanitaires Vaudois), des Ligues Vaudoises de la Santé par Aduna Romandie et par la DGCS (Direction Générale de la Cohésion Sociale) pour la fourniture d'un portail d'information pour le monde médico-social.

Un projet numérique fédérateur est en cours pour ce monde de la santé et devrait se concrétiser ces prochains mois. Il s'agit du Dossier électronique du patient, qui constitue le thème central de ce rapport de gestion. La FHVI a le plaisir d'y contribuer pour et avec l'ensemble de ses membres.

FHV

Comité directeur

PRÉSIDENTE

Catherine Labouchère
Présidente

VICE-PRÉSIDENTE

Thierry Siegrist
Institution de Lavigny

MEMBRE

Jean-François Cardis

Etablissements Hospitaliers
du Nord Vaudois (eHnv)

MEMBRE

Mikael de Rham

Ensemble Hospitalier
de la Côte (EHC)

MEMBRE

Pascal Rubin

Hôpital Riviera-Chablais,
Vaud-Valais (HRC)

MEMBRE

Daniel Walch

Groupement Hospitalier de
l'Ouest Lémanique (GHOL)

MEMBRE

Laurent Exquis

Hôpital Intercantonal
de la Broye (HIB)
(jusqu'au 30 novembre 2019)

MEMBRE

Alain Périat

Réseau Santé Balcon du
Jura (RSBJ)

MEMBRE

Pascale Castellani

Pôle Santé du
Pays-d'Enhaut (PSPE)

MEMBRE

Rodolphe Rouillon

Hôpital de Lavaux

MEMBRE

Pierre Loison

Fondation Miremont
(jusqu'au 31 décembre 2019)

MEMBRE

Christian Moeckli

Fondation de Nant

MEMBRE

Alexis Berger

Fondation Rive-Neuve

MEMBRE

Pascale Meylan

Pôle Santé Vallée de Joux
(PSVJ)
(dès le 1^{er} janvier 2020)

MEMBRE INVITÉ

Philippe Theytz

Directeur de la FHVi

MEMBRE INVITÉE

Patricia Albisetti

Secrétaire générale
de la FHV

FHV Secrétariat général

Patricia Albisetti | Secrétaire générale

Isabelle Amherdt (jusqu'au 31 mai 2019) | Cheffe de projet «Sécurité des patients et qualité des soins»

Ariane Bernichon | Assistante de direction

Veronica Coelho (depuis le 1^{er} juillet 2019) | Cheffe de projet «Sécurité des patients et qualité des soins»

Myriam Fonjallaz | Economiste

Murielle Franconville | Assistante du programme «Sécurité des patients et qualité des soins»

Adrien Hermann | Coordinateur développement durable

Blaise Meyer | Economiste

Elisabeth Oliveira Cuendet | Consultante Clinique – Domaine soins

Anthony Staines | Chargé du programme «Sécurité des patients et qualité des soins»

Anne-Marie Strauss | Secrétaire-réceptionniste

FHV Conseil des présidents

Catherine Labouchère | Présidente de la FHV
Bertrand Vuilleumier | Etablissements Hospitaliers du Nord Vaudois (eHnv)
Patrice Girardet | Ensemble Hospitalier de la Côte (EHC)
Marc-Etienne Diserens | Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais (HRC)
Daniel Collaud | Groupement Hospitalier de l'Ouest Lémanique (GHOL)
Charly Haenni | Hôpital Intercantonal de la Broye (HIB)
Robert-Tito Haarpaintner | Réseau Santé Balcon du Jura (RSBJ)
Eric Fatio | Pôle Santé du Pays-d'Enhaut
Chantal Weidmann Yenny | Hôpital de Lavaux
Christiane Brouyère | Institution de Lavigny
Annie Oguey | Fondation Miremont
Jean de Gautard | Fondation de Nant
Mathieu Rieder | Fondation Rive-Neuve
Maximilien Stauber (dès le 1^{er} janvier 2020) | Pôle Santé Vallée de Joux

FHVI Comité de direction

		PRÉSIDENT Alain Gasser Président Fondation Prérisa	VICE-PRÉSIDENT Daniel Walch Directeur Général Groupement Hospitalier de l'Ouest Lémanique (GHOL)
MEMBRE Patricia Albisetti Secrétaire générale FHV	MEMBRE Pascal Rubin Directeur Général Hôpital Riviera-Chablais, Vaud- Valais (HRC)	MEMBRE Jean-François Cardis Directeur Général Etablissements Hospitaliers du Nord vaudois (eHnv)	MEMBRE Christian Moeckli Directeur Général Fondation de Nant
MEMBRE Rodolphe Rouillon Directeur Général Hôpital de Lavaux	MEMBRE Oscar Matzinger Médecin Chef de service Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais(HRC) (jusqu'au 26 juin 2019)	MEMBRE Chantal Grandchamp Cheffe de service adjointe Direction générale de santé (DGS)	MEMBRE Pierre-François Regamey Directeur Système d'Information CHUV
MEMBRE Osman Ratib Médecin Chef de Service Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais (HRC) (dès le 26 juin 2019)	MEMBRE Patrick Amaru Directeur Général Direction générale du numérique et des systèmes d'information (DGNSI)	MEMBRE INVITÉ Vincent Castagna Directeur Général Fondation Asile des Aveugles	MEMBRE INVITÉ Laurent Exquis Directeur Général Hôpital Intercantonal de la Broye (HIB) (jusqu'au 30 novembre 2019)
			MEMBRE INVITÉ Philippe Theytaz Directeur FHV Informatique

2019 en chiffres


Médecins EPT

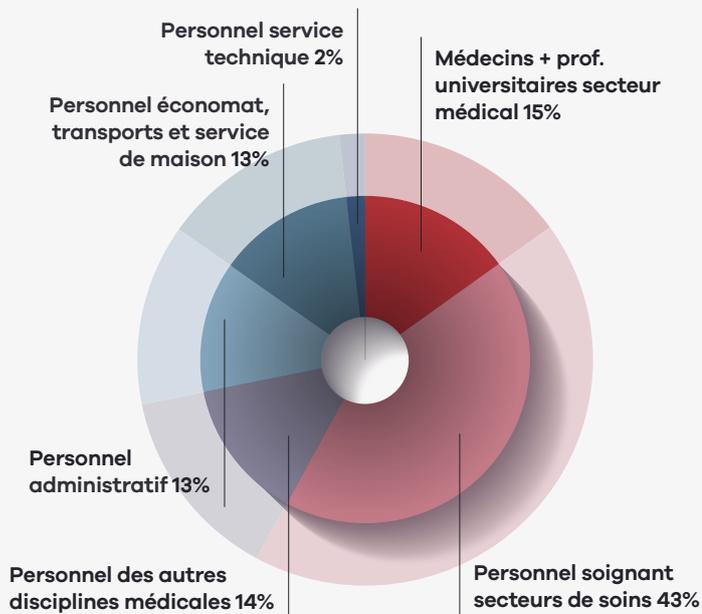
1'028


Effectifs en EPT*
*équivalents plein temps

6'827


Soignants
EPT

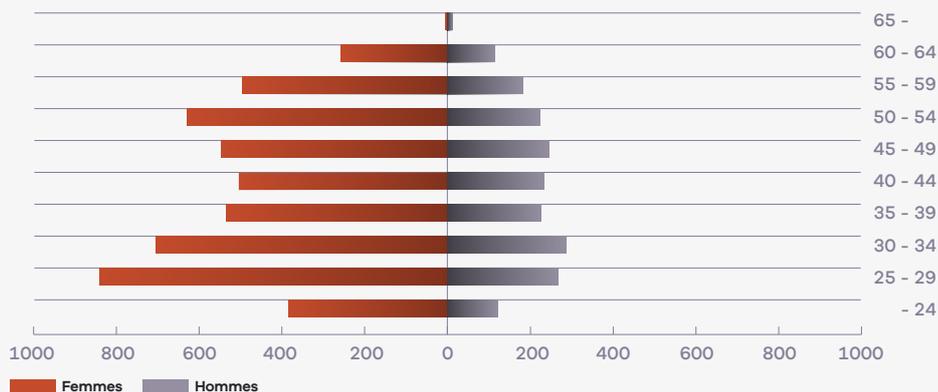
2'925




Accouchements

5'431

	Total en %	♀	♂
Médecins + prof. universitaires secteur médical	15%	531	497
Personnel soignant secteurs de soins	43%	2'461	464
Personnel des autres disciplines médicales	14%	698	252
Personnel administratif	13%	672	213
Personnel économat, transports et service de maison	13%	539	376
Personnel service technique	2%	6	118



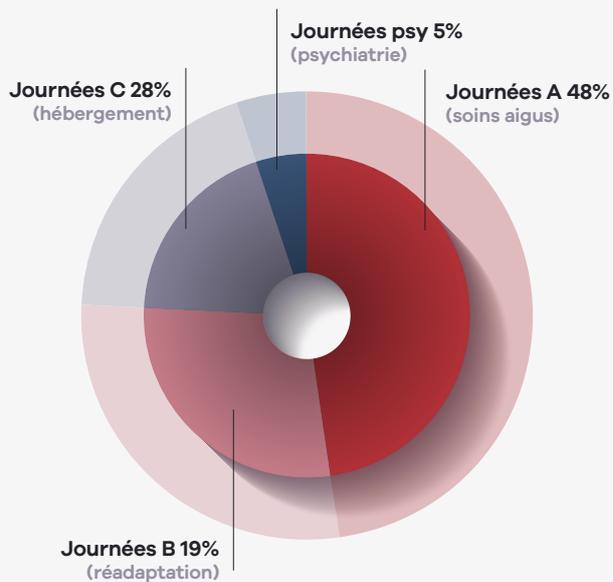
Répartition des collaborateurs selon l'âge et le sexe (EPT)

4'907
1'920



Journées d'hospitalisation

627'294



Faits marquants 2019



L'hôpital du Pays-d'Enhaut rejoint le Pôle Santé du Pays-d'Enhaut

Grâce au regroupement au sein d'une même entité juridique de prestations hospitalières (ambulatoires et stationnaires), d'hébergement (EMS) et de soins à domicile (CMS), le Pôle Santé poursuit ses objectifs de répondre à l'évolution des besoins en santé de la population et des hôtes du Pays-d'Enhaut. Ce réseau garantit un accès équitable aux prestations de santé de base, pérennise ses structures pourvoyeuses d'emplois et renouvelle ses infrastructures. Le Pôle Santé du Pays-d'Enhaut, avec le soutien de l'Etat et des partenaires locaux et régionaux, continue de proposer un suivi médical adapté à l'ensemble de la population, en assurant une prise en charge cohérente 24h/24, et se positionne comme l'acteur régional principal de la santé.

Janvier

Panification hospitalière: le Tribunal administratif fédéral désavoue le canton de Genève

Dans un arrêt du 16 janvier 2019, le Tribunal administratif fédéral (TAF) annule la décision issue de la procédure de la planification hospitalière du Conseil d'Etat genevois. Cet arrêt fait suite à un recours de l'Hôpital de la Tour contre la liste hospitalière cantonale. Le TAF conclut que la planification hospitalière genevoise est contraire au droit fédéral.

Janvier

Sécurité des patients et qualité des soins : bilan

La FHV a organisé une conférence de presse afin de présenter les résultats de son troisième collectif de travail «Prévention des escarres». Après 18 mois d'actions d'amélioration et trois ans de projet, le collectif a atteint son objectif: sur l'ensemble des établissements participant au projet, les escarres acquises à l'hôpital ont été réduites de 50%.

Janvier

Infodiag: une solution de précodage convaincante

Le logiciel Infodiag a été développé pour permettre aux gestionnaires de cas, aux médecins et aux secrétariats médicaux d'échanger de manière rapide et efficace sur la documentation du «cas». Cette solution, intégrée dans Soarian, permet d'améliorer le pré-codage et le codage et d'optimiser le temps de documentation du dossier clinique. Infodiag est une aide précieuse pour la facturation des prestations stationnaires en soins aigus. Une version 2 a été mise en production en juin.

Janvier

Mise en service d'un Système d'Information RH à la Fondation Asile des Aveugles (FAA)

Attendu par de nombreux services RH dans les hôpitaux, un nouveau Système d'information métier a été mis en production à la FAA, après une phase pilote. La première étape permet aux RH de disposer d'une plateforme d'informations pour assurer la gestion et le suivi aux collaborateurs. La solution donne également accès à un portail RH, avec la possibilité d'établir des décomptes de salaires et d'heures, de faire des demandes de congés ou de procéder à des changements d'adresses.

Le suivi des processus de recrutement représente la seconde phase du projet. A la suite de la FAA, l'Institution de Lavigny et les Etablissements Hospitaliers du Nord Vaudois ont démarré ce projet au cours du deuxième semestre de l'année.

Février

Sécurité des patients et qualité des soins: TeamSTEPPS

Le 7 mars, la FHV a organisé à Morges le deuxième Forum francophone TeamSTEPPS qui a réuni 120 participants en provenance de Suisse, de France et de Belgique. Ce programme de formation au travail d'équipe suscite l'adhésion de nombreux professionnels de la santé au sein des hôpitaux.

Mars

Contrôle cantonal des finances: recommandations sur l'organisation médicale et la rémunération des médecins cadres

Suite au mandat spécial donné par le Conseil d'Etat, le Contrôle cantonal des finances (CCF) publie son rapport suite aux audits effectués dans les hôpitaux et cliniques vaudois. Il en ressort que la très grande majorité des hôpitaux de la FHV respectent les plafonds salariaux fixés dans leur Convention collective de travail. Le CCF pointe toutefois des lacunes dans les relations contractuelles entre médecins et hôpitaux. Afin d'y remédier, le Département de la santé et de l'action sociale souhaite mettre en consultation des modifications légales visant à clarifier les règles applicables aux médecins cadres et à en améliorer la gestion et la transparence.

Mars

Nouvelles solutions d'optimisation des flux des patients

Dans le cadre de programme d'optimisation des flux FLUO, la nouvelle solution GMS (Gestion des Mouvements et des Sorties) a été développée conjointement avec les métiers. Elle permet une saisie des informations de mouvements et de sorties des patients dans le service d'accueil et de départ, dans le Dossier patient informatisé. Ces mouvements sont transmis automatiquement dans les systèmes de gestion administrative des patients Opale et de gestion des lits RoomRack permettant de disposer de ces informations en temps réel.

Mars

Faits marquants 2019

Formation en ligne à l'outil Soarian pour les médecins assistants

Un module d'e-learning de formation en ligne sur l'outil Soarian été mis en service le 1^{er} mai. Il est destiné aux médecins assistants. Le concept pédagogique s'appuie sur deux médecins « virtuels » qui « accompagnent » les assistants et chefs de clinique tout au long de la formation. Ce module ne représente pas uniquement une formation sur l'outil Soarian. Il permet également l'acquisition des bonnes pratiques d'utilisation de Soarian à l'aide de cas cliniques fictifs.

Avril

Changement à la tête du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS)

Le 3 mai, le Conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard quitte le DSAS après plus de quatorze ans passés au gouvernement. La Conseillère nationale Rebecca Ruiz, élue tacitement au Conseil d'Etat en mars, entre en fonction le 7 mai en qualité de Cheffe du DSAS.

Mai

Pour une plus grande autonomisation des patients

Le projet PROMI (PROcessus Métiers Informatisés) a pour objectif d'apporter davantage d'efficacité aux soins infirmiers (visibilité et aide à la décision, diagnostics, objectifs de soins, interventions, mises en œuvre, évaluations) dans la prise en charge du patient hospitalisé et de contribuer à son autonomisation. La version 1 déployée dans les principales spécialités en 2018 implémente les interventions de soins réalisées. La prise en compte des dernières spécialités (Obstétrique/Maternité et Pédiatrie) est effective depuis le deuxième trimestre 2019.

Avril

Convention collective de travail (CCT San): adaptation des conditions salariales

Dans le cadre de son rapport sur le postulat du député Philippe Vuillemin, le Conseil d'Etat confirme son souhait d'une harmonisation des pratiques salariales dans le secteur sanitaire vaudois. Vu l'accord des partenaires sociaux de reprendre la grille salariale de la nouvelle Convention collective de travail de l'Hôpital Riviera-Chablais, le Conseil d'Etat reconnaît celle-ci comme constituant la norme dans le secteur sanitaire parapublic vaudois, dès le 1^{er} septembre 2019 dans les EMS et dès le 1^{er} janvier 2020 dans les hôpitaux et les soins à domicile. Le Conseil d'Etat a pris acte des coûts d'une telle bascule, à hauteur de 13 millions de francs. Pour les hôpitaux de la FHV, un financement complémentaire sera octroyé dès 2020. Ces mesures permettront une revalorisation générale des salaires dans le secteur sanitaire parapublic vaudois.

Mai

Informatisation des demandes d'admission

L'informatisation de la demande d'admission (DA) permet de structurer et d'organiser l'amont du processus de planification des interventions électives. Elle apporte un gain en efficacité, car elle contribue à une anticipation/optimisation du flux en offrant une gestion centralisée des demandes d'admission partagée par tous les intervenants.

L'application DA est connectée au système de gestion administrative des patients Opale et permet de générer les réservations pour une gestion optimisée des lits. Elle est aussi liée au système de planification Ultragenda pour assurer une gestion des ressources matérielles et/ou personnelles.

L'application DA est intégrée au Dossier patient informatisé (DPI) ce qui permet de créer une nouvelle demande d'admission depuis Soarian.

Mai

Sécurité des patients et qualité des soins: lancement de la campagne « Qu'est-ce qui est important pour vous? »

Les hôpitaux de la FHV se font le relais de la campagne internationale « What matters to you? ». Au début du mois de juin, les établissements membres de la FHV ont eu la possibilité de participer à la campagne « Qu'est-ce qui est important pour vous? ».

Cette campagne implique plus de 40 pays. Elle a pour but de sensibiliser les collaborateurs à l'importance de considérer le patient avec ses attentes et ses souhaits, au-delà de sa maladie, et de créer ainsi un climat propice au dialogue. La phase pilote a été appréciée à la fois par les patients et les collaborateurs qui l'ont vécue comme une expérience positive.

Juin

L'Hôpital Riviera-Chablais propose un portail patient en ligne unique en Suisse romande

Le portail « monHRC », disponible sous la forme d'une application pour smartphones, regroupe toutes les informations utiles au patient. Il lui facilite l'accès aux prestations de l'établissement avant, pendant et après sa visite ou son séjour hospitalier. Il permettra aussi la gestion des demandes de rendez-vous et leur visualisation.

Depuis juin, les patients du service de chirurgie, reçus dans la perspective de certaines opérations planifiées, peuvent utiliser cette application pour accéder à toutes les informations médicales et administratives pertinentes pour leur prise en charge.

Juin

Faits marquants 2019

Nouvelle cheffe de projet « Sécurité des patients et qualité des soins »

Le 1^{er} juillet, Veronica Coelho rejoint l'équipe de la FHV en tant que Cheffe de projet « Sécurité des patients et qualité des soins ». Elle succède à Isabelle Amherdt qui a souhaité réorienter sa carrière professionnelle après six années passées à ce poste.

Juillet

Première en Suisse: l'intelligence artificielle en oncologie débarque à Nyon

Le Groupement Hospitalier de l'Ouest Lémanique (GHOL) est le premier hôpital de Suisse à installer une solution d'intelligence artificielle nommée « IBM Watson en oncologie » pour conforter ses médecins oncologues à identifier des plans de traitement du cancer fondés sur des preuves.

Alors que les prestataires de soins cherchent à mettre en place des traitements anticancéreux fondés sur des données probantes, l'explosion d'informations médicales a créé à la fois des défis et des opportunités permettant d'améliorer la qualité des soins. 50'000 articles de recherche en oncologie sont publiés chaque année. En 2020, les informations médicales doublent environ tous les 70 jours, dépassant ainsi la capacité humaine à suivre la prolifération des connaissances médicales, d'où l'intérêt croissant de recourir à l'intelligence artificielle.

Septembre

Mise à disposition de Tableaux de bord et d'indicateurs cliniques

Les premiers Tableaux de bord (TdB) de services, résultats de la mise en place d'un Datawarehouse clinique débutée en 2018, sont disponibles depuis l'été 2019.

Le premier TdB nommé « Suivi journalier des patients sortis » présente des indicateurs liés à l'organisation de la fin des séjours. L'analyse porte sur le processus et les délais de production des différents documents de sortie.

Août

Mise en service du Système d'information pour le nouveau site de l'Hôpital Riviera-Chablais à Rennaz

Parmi tous les travaux qui ont permis l'inauguration et le déménagement sur le site de Rennaz, plus de 50 projets en lien avec le Système d'information ont été menés à bien en 2019 pour permettre aux différents métiers de l'hôpital de fonctionner le jour J.

Tout d'abord, les projets d'infrastructure informatique menés conjointement avec le projet de construction permettent de faire circuler et gérer toutes les informations. Plus de 550 antennes WIFI ont été déployées et ce sont plus de 8'000 prises réseau qui sont opérationnelles sur ce site.

Au niveau applicatif, de nombreuses adaptations des solutions existantes ont été réalisées et de nouvelles ont été déployées. La phase de déménagement a été une étape critique pour assurer le support nécessaire à tous les métiers et tous les utilisateurs. Le nombre de sollicitations au helpdesk a évidemment battu tous les records dans le cadre de cette opération de grande ampleur.

Octobre

Convention collective de travail (CCT San): signature d'un protocole d'accord sur les revalorisations salariales

Les partenaires de la Commission paritaire professionnelle signent un protocole d'accord concernant la bascule des salaires de la Convention collective de travail du secteur sanitaire parapublic vaudois (CCT San) dans la grille salariale de la Convention collective de travail du personnel de l'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais (CCT HRC). Avec ce protocole d'accord, les parties signataires de la CCT San prennent l'engagement de reprendre la grille salariale de la CCT HRC pour le calcul des revalorisations salariales pour les années 2019 et 2020.

Décembre

Faits marquants 2019

Les établissements de la FHV rejoignent l'application « Urgences Vaud »

Cette application pour smartphones, disponible jusque-là pour le Grand Lausanne sous le nom « Urgences Lausanne », indique en temps réel la tendance d'occupation des centres d'urgences à l'aide de pictogrammes colorés.

L'ensemble des centres d'urgences de la FHV y sont dorénavant visibles. L'application a été renommée « Urgences Vaud » dans le contexte de cette extension.

Décembre

Mise en production du Système d'Information du Pôle Santé Vallée de Joux (PSVJ)

Afin de permettre au PSVJ de fonctionner hors du giron des eHnv, cette nouvelle entité a dû être créée et paramétrée dans le Système d'information. Des projets concernant la majorité des métiers et des applications ont été réalisés sur une période d'environ six mois, afin d'être prêts en décembre pour un démarrage effectif début janvier 2020.

Décembre



Le DEP permettra au personnel de l'hôpital d'accéder, dès l'arrivée du patient, aux documents médicaux déposés par d'autres institutions, professionnels de santé ou par le patient lui-même, par exemple ses directives anticipées

Actualités 2019

des hôpitaux FHV/FHVI

Etablissements Hospitaliers du Nord Vaudois – eHnv

sites d'Yverdon, Saint-Loup, Orbe, Chamblon, Vallée de Joux (jusqu'au 31.12.2019)

Septembre 2019

Ouverture d'une consultation de médecine interne et de soins palliatifs sur le site d'Orbe

Octobre 2019

Inauguration d'une permanence pédiatrique à Yverdon-les-Bains

Octobre 2019

Le centre de chirurgie ambulatoire Daisy, premier centre autonome de chirurgie ambulatoire intégré à un complexe hospitalier public romand, fête ses dix ans

Décembre 2019

Le Centre de traitement et de réadaptation de Chamblon souffle ses 30 bougies

Ensemble Hospitalier de la Côte – EHC

sites de Morges, Aubonne et Gilly

Septembre 2019

L'EHC fête les 150 ans de l'Hôpital de Morges. La population est conviée à découvrir l'hôpital à l'occasion de portes ouvertes

Octobre 2019

L'EHC organise un symposium pour fêter les 30 ans du Centre lémanique d'antalgie

Novembre 2019

Inauguration d'un nouveau centre de dialyse sur le site de l'hôpital de Morges

Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais – HRC

sites de Rennaz, Mottex, Vevey et Monthey

Août 2019

L'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais inaugure son nouvel hôpital au service des habitants de la région à Rennaz. La population découvre l'établissement à l'occasion de journées portes ouvertes

Octobre – Novembre 2019

Le déménagement à Rennaz débute fin octobre. Pendant trois semaines, 84 patients ont été transférés de Monthey, Montreux, Vevey et Aigle vers le nouvel hôpital

Groupement Hospitalier de l'Ouest Lémanique – GHOL

sites de Nyon et Rolle

Mars 2019

La cérémonie de pose de la première pierre marque le début d'importants travaux qui permettront d'augmenter de 50% la superficie de l'hôpital de Nyon

Juin 2019

Un robot, surnommé Bob, arpente les couloirs de l'hôpital de Nyon. Le GHOL est le 1^{er} établissement à utiliser un robot pour livrer de manière autonome des échantillons au laboratoire d'analyses

Hôpital Intercantonal de la Broye – HIB

sites de Payerne et Estavayer-le-Lac

Avril 2019

Pionnier de l'intercantonalité hospitalière en Suisse, le HIB célèbre ses 20 ans. Une journée portes ouvertes accueille un nombreux public en septembre sur les deux sites

Novembre 2019

Le Conseil d'établissement et le Directeur général conviennent de mettre fin à leur collaboration d'un commun accord

Actualités 2019

des hôpitaux de la FHV/FHVI

Pôle Santé du Pays-d'Enhaut – PSPE

site de Château-d'Oex

Janvier 2019

Le Pôle Santé du Pays-d'Enhaut voit le jour suite au regroupement de l'Hôpital du Pays d'Enhaut et de l'EMS Praz-Soleil. Le CMS intégrera le Pôle Santé courant 2020

Réseau Santé Balcon du Jura – RSBJ

site de Sainte-Croix

Novembre 2019

Le Réseau Santé Balcon du Jura inaugure son Centre d'accueil temporaire (CAT). Une journée portes ouvertes du site est organisée avec de nombreux invités

Pôle Santé Vallée de Joux – PSVJ

site Le Sentier

Décembre 2019

Le Pôle Santé Vallée de Joux reprend les missions des eHnv (site hospitalier du Sentier) et les soins à domicile dès le 1^{er} janvier 2020. Le PSVJ devient membre de la FHV dès cette date

Hôpital de Lavaux

site de Cully

Septembre 2019

Le CMS de Cully-Lavaux emménage dans ses nouveaux locaux sur le site de l'Hôpital de Lavaux

Fondation de Nant

site de Corsier-sur-Vevey

Octobre 2019

La Fondation de Nant inaugure un nouveau bâtiment au centre de Vevey et s'installe à l'Espace Santé Rennaz, à proximité de l'Hôpital Riviera-Chablais

Fondation Rive-Neuve

site de Blonay

Début 2019

La Fondation Rive-Neuve enrichit son offre de psychiatrie de liaison avec des prestations ambulatoires psychiatriques et psychothérapeutiques intégrées à Blonay et Montreux

Fondation Miremont

site de Leysin

Décembre 2019

La Fondation Miremont change de mission. Ses activités de réadaptation sont transférées à l'Hôpital Riviera-Chablais. La Fondation Claire Magnin reprend l'exploitation du bâtiment et offre des missions de gériatrie et psychogériatrie dès janvier 2020

Hôpital Ophtalmique Jules Gonin et Fondation Asile des Aveugles

site de Lausanne

Juin 2019

L'Hôpital ophtalmique Jules-Gonin, Fondation Asile des aveugles, ouvre une consultation ophtalmique à la gare de Lausanne dans le centre de santé Medbase

Dossier électronique du patient (DEP)

Des données de santé sécurisées et facilement accessibles, sous le contrôle du patient

D'ici début 2021, le Dossier électronique du patient (DEP) deviendra obligatoire pour tous les établissements stationnaires publics et privés de Suisse. Le DEP est un recueil de documents relatifs à la santé d'une personne. Cette plateforme de cybersanté sécurisée a notamment pour objectif d'agréger et de faciliter le partage d'informations aujourd'hui disséminées entre différents prestataires afin d'améliorer la coordination des soins et d'optimiser la qualité générale des traitements.

Les professionnels de la santé qui ont reçu un droit d'accès de la part du patient pourront ainsi y déposer de l'information afin de la rendre disponible au patient et aux autres intervenants autorisés par celui-ci.

En principe, tous les documents qui sont considérés comme nécessaires au traitement d'un patient et ont un intérêt clinique devraient être déposés dans le DEP. Toutefois, cette plateforme ne se substitue pas à la relation entre le soignant et le soigné, si bien qu'ensemble ils pourront déterminer si d'autres documents sont à enregistrer. Les patients pourront exiger que certaines informations ne figurent pas dans leur dossier.

Le DEP appartient au patient

Il est important de préciser que le patient demeure le véritable propriétaire de son DEP. C'est lui qui décide avec quel professionnel ou groupe de professionnels il souhaite partager ses informations de santé et pour quelle durée. Ses choix sont modifiables en tout temps. Le DEP permet aussi un meilleur flux des informations, que ce soit entre l'hôpital et le médecin traitant, entre professionnels de santé et entre le patient et d'autres prestataires, comme par exemple les soins à domicile. Il répond aux recommandations de eHealth Suisse et est conforme aux dispositions de la Loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP).

Priorité à la protection et à la sécurité des données

Le législateur a mis un accent particulier sur la protection et la sécurité des données. Chaque fournisseur d'un Dossier électronique du patient fait l'objet d'une vérifi-

cation approfondie, d'une certification et d'un contrôle régulier, afin d'assurer que les documents contenus dans le DEP soient protégés contre tout accès extérieur et archivés de manière sûre.

Enfin, le DEP propose une nouvelle perspective en matière d'accès aux données pour le patient. Ce changement aura un effet sur la relation entre soignants et soignés, et entre soignants. Le DEP constitue une avancée majeure en matière de sécurité des soins, grâce à l'échange facilité d'informations sanitaires entre professionnels, mais également grâce à une plus forte implication du patient dans sa prise en charge.

Contribuer à une meilleure information des patients

Le développement des compétences du patient et de sa capacité à trouver de l'information sur la santé, à la comprendre et à l'utiliser dans le but d'améliorer sa propre santé, constitue l'un des autres objectifs de l'Association CARA, chargée du développement du DEP dans plusieurs cantons romands.

Dates clés

2015 | Adoption de la Loi sur le dossier électronique du patient (LDEP)

2017 | Entrée en vigueur de la LDEP

2018 | Fondation de l'Association CARA

2021 | Ouverture du DEP au plan national



**Une plateforme
de cybersanté
sécurisée afin de
faciliter le partage
d'informations,
d'améliorer la
coordination des
soins et d'optimiser
la qualité générale
des traitements**



Interview

Patrice Hof, Secrétaire général
de l'Association CARA chargée
du développement du DEP dans
plusieurs cantons romands

« L'introduction du Dossier électronique du patient (DEP) marque une véritable avancée dans la numérisation de la médecine »

Le Dossier électronique deviendra obligatoire en 2020 pour les soins stationnaires. Que va apporter ce premier pas dans le partage informatisé d'informations de santé ?

Il est vrai que seuls les établissements stationnaires sont actuellement soumis à l'obligation légale de participer au DEP mais, dès aujourd'hui, l'ensemble des prestataires de soins, y compris le monde ambulatoire, est invité à rejoindre CARA (ndlr: CARA est l'Association mandatée pour la mise en place du DEP). Pour que les effets du DEP soient manifestes en matière de coordination et de sécurité des soins, il est important que le plus grand nombre y participe. Cette première étape nous permet de fournir une infrastructure de base à l'échange sécurisé d'informations. Nous pourrions démontrer concrètement quels avantages offre le DEP et motiver d'autres prestataires de soins à y participer.

« Le DEP permet de remettre l'information au patient, qui pourra ensuite en disposer comme il le souhaite »

Le progrès semble évident. Pourquoi, dès lors, la mise en place de ce dossier reste-t-elle si difficile et les résistances si importantes ?

Le plus souvent, lorsque nous exposons les principes du DEP, nous rencontrons un vif intérêt à la fois des patients et des professionnels de santé. Les difficultés sont de plusieurs ordres. Tout d'abord il y a des aspects techniques: le DEP est un système décentralisé qui doit, par exemple, permettre à un hôpital vaudois de mettre facilement les documents liés à son hospitalisation à disposition d'un patient grison et de son médecin à Coire. Garantir les échanges entre plusieurs fournisseurs de DEP augmente la complexité du projet. Ensuite, la loi donne à la patiente ou au patient de nombreuses options et garanties. En assurant un très haut niveau de protection des données, on complexifie également la mise en place. Et il y a également le travail fourni par les institutions de santé pour intégrer le DEP à leurs propres systèmes d'informations cliniques.

Que demande la loi aux hôpitaux ?

La loi impose aux hôpitaux de s'affilier à une communauté. Et donc de pouvoir déposer et consulter des documents dans le DEP des patients.

Quels sont les avantages du DEP pour les hôpitaux ?

Le DEP permettra au personnel de l'hôpital d'accéder, dès l'arrivée du patient, aux documents médicaux déposés par d'autres institutions, professionnels de santé ou par le patient lui-même, par exemple ses directives anticipées. Cela devrait réduire, voire éviter, une recherche active d'informations auprès de nombreux autres prestataires. En cas d'urgence, cela permet également d'accéder aux données médicales du patient, même si celui-ci n'a pas octroyé de droits d'accès à l'hôpital.

Quel en sera le coût pour les établissements de soins ?

Les coûts liés à la communauté et à la plateforme de santé numérique sont entièrement pris en charge par les cantons membres de l'Association CARA et cela au moins jusqu'à fin 2022. Les coûts restant à la charge des établissements concernent le moyen d'identification électronique dont doivent disposer les collaboratrices et les collaborateurs pour accéder à la plateforme, ainsi que les coûts liés à l'intégration du système d'information clinique au DEP. CARA encourage vivement les prestataires de soins, comme les éditeurs de logiciels de cabinets ou de pharmacies, à faire les adaptations nécessaires pour optimiser l'expérience des utilisateurs.

Interview (suite)

Quels changements de pratiques le DEP impose-t-il aux prestataires concernés ?

Les différents acteurs sont amenés à se poser la question des informations qui leur sont nécessaires pour la prise en charge de leurs patients, mais également des informations qui seraient utiles aux autres parties prenantes. Avec le DEP, il ne s'agit plus de faxer une lettre de sortie à un partenaire unique, mais de remettre l'information au patient, qui pourra ensuite en disposer comme il le souhaite. Il s'agira aussi pour CARA de sensibiliser les patients à l'importance de partager l'information avec l'ensemble des professionnels qui les prennent en charge pour une meilleure coordination des soins et donc pour leur propre sécurité.

En quoi la qualité des données représente-t-elle l'un des grands enjeux du futur de la médecine ?

La fiabilité de la donnée sanitaire est essentielle pour une prise en charge sûre et efficace. La qualité des données n'est pas plus importante avec le DEP qu'auparavant. En revanche, dans le futur, avec la masse de données à disposition, ce ne sont pas uniquement la qualité, mais aussi la pertinence des données qui seront les clés. Le problème n'est donc pas uniquement de disposer d'informations, mais encore faut-il trouver facilement et rapidement les données utiles. CARA souhaite faciliter l'échange d'informations, mais également éviter que le patient et les professionnels de santé ne soient submergés par un excès d'informations.

Existe-t-il un avenir à l'éthique et à l'authenticité dans le monde technologique ?

Oui, bien sûr! Un dispositif technique comme le DEP n'a pas pour vocation de remplacer l'interaction sociale entre les soignants et leurs patients. À terme, quand le DEP sera bien implanté dans la pratique quotidienne, il devrait même libérer un temps précieux qui permettra aux professionnelles et aux professionnels de la santé d'investir plus encore le lien fort qui s'établit avec une personne sollicitant des soins, de quelque nature qu'ils soient.

La mise en service du DEP dans les établissements va-t-elle être retardée en raison de la Covid-19 ?

En partie. Certains retards, annoncés par eHealth Suisse sont plutôt dus à la complexité du système et à la certification. Mais il est vrai que ces dernières semaines, les hôpitaux qui travaillaient sur l'intégration du DEP ont concentré leurs efforts sur d'autres projets urgents liés à la Covid-19.

L'Association CARA

L'Association CARA a été constituée en 2018 dans les cantons de Vaud, Fribourg, Genève, Jura et Valais, avec pour mandat la mise en place d'une plateforme de santé numérique dont l'un des services est le DEP. Sa mission première est d'aider les institutions de santé à former une communauté au sens de la législation fédérale, c'est-à-dire un regroupement d'institutions de santé autour d'une plateforme DEP. Concrètement, CARA coordonne et gère la communauté, la mise en place puis l'exploitation de la plateforme informatique, pour le compte des institutions affiliées et grâce au financement des cantons membres de CARA.

En principe, tous les documents qui sont considérés comme nécessaires au traitement d'un patient et ont un intérêt clinique devraient être déposés dans le DEP



Partie financière

FHV

FHV Bilan au 31.12.2019

ACTIF (CHF)	31.12.2019	31.12.2018
Disponible	1'244'342.90	1'162'439.80
Caisse	159.15	8.15
BCV 714.45.95	1'239'572.55	1'160'856.05
BCV 5281.15.12	4'611.20	1'575.60
Réalisable à court terme	308'179.35	498'230.36
c/c débiteurs divers	24.90	393.90
AFC, impôt anticipé à récupérer	549.53	3'827.73
Actifs transitoires	307'604.92	494'008.73
Réalisable à moyen terme	191'102.63	196'205.06
Mobilisé	411'253.37	381'389.94
Titres	481'249.37	451'385.94
Action LBG + CADES	2.00	2.00
Provision pour différence de cours	-70'000.00	-70'000.00
Mobilier	1.00	1.00
Installations et aménagements	1.00	1.00
Total Actif	2'154'878.25	2'238'265.16

PASSIF (CHF)	31.12.2019	31.12.2018
Exigible à court terme	101'036.24	65'900.19
Passifs transitoires	9'680.24	19'476.40
Fournisseurs	85'870.30	30'108.79
c/c créanciers divers	5'485.70	16'315.00
Fonds affectés	1'194'968.38	1'313'491.34
Fonds projets divers et futurs	767'662.90	944'729.01
Fonds régulation	150'000.00	150'000.00
Fonds fluctuation valeur des titres	80'000.00	80'000.00
Fonds de réserve Swissconsortium	197'305.48	138'762.33
Fonds propres	858'873.63	858'873.63
Capital	723'842.93	722'558.04
Réserve FHV	135'030.70	135'030.70
Bénéfice de l'exercice	0.00	1'284.89
Total Passif	2'154'878.25	2'238'265.16

FHV Compte d'exploitation du 01.01 au 31.12.2019

PRODUITS (CHF)	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
Cotisations			
Cotisations membres FHV	1'061'271.00	1'061'271.00	1'406'000.00
Régulation des cotisations membres FHV			-100'000.00
Total cotisations	1'061'271.00	1'061'271.00	1'306'000.00
Produits financiers			
Intérêts créanciers et revenus des parts sociales	250.00	500.00	250.00
Total produits financiers	250.00	500.00	250.00
Autres produits			
Produits divers	49'162.36	2'500.00	28'429.70
Total autres produits	49'162.36	2'500.00	28'429.70
Produits accessoires			
Participation diverses	140'371.99	115'000.00	111'480.25
Location FISP	21'441.58	23'000.00	23'145.27
Participation Sécurité des Patients	32'131.50	0.00	13'726.21
Subventions Sécurité des Patients	286'683.20	300'000.00	300'000.00
Groupement des gastroentérologues vaudois (garde) à refacturer	0.00	0.00	174'326.00
Swissconsortium	474'499.98	500'000.00	474'500.00
(Solde viré fonds de réserve Swissconsortium)	-474'499.98	-500'000.00	-474'500.00
Total produits accessoires	480'628.27	438'000.00	622'677.73
Produits extraordinaires			
Produits extraordinaires	0.00	0.00	4'523.60
Dissolution de provision	177'066.11	0.00	20'000.00
Total produits extraordinaires	177'066.11	0.00	24'523.60
Total des produits exploitation	1'768'377.74	1'502'271.00	1'981'881.03
Total des charges exploitation	1'793'187.89	1'870'000.00	1'950'402.14
Bénéfice (déficit) exploitation	-24'810.15	-367'729.00	31'478.89
Produits hors exploitation			
Gains et plus-values sur titres	32'257.11	0.00	0.00
Revenus des titres et placements	140.45	1'000.00	531.60
Total des produits hors exploitation	32'397.56	1'000.00	531.60
Total des charges hors exploitation	7'587.41	1'000.00	30'725.60
(Déficit) bénéfice hors exploitation	24'810.15	0.00	-30'194.00
Total des produits	1'800'775.30	1'503'271.00	1'982'412.63
Total des charges	1'800'775.30	1'871'000.00	1'981'127.74
Bénéfice de l'exercice	0.00	-367'729.00	1'284.89

CHARGES (CHF)	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
Salaires			
Salaires	1'084'962.10	1'130'000.00	1'103 393.65
Charges sociales	208'340.25	205'000.00	204'558.55
Total salaires et charges sociales	1'293'302.35	1'335'000.00	1'307'952.20
Autres charges du personnel			
Total autres charges du personnel	88'690.24	93'000.00	63'217.38
Autres charges d'exploitation			
Loyers, parking	72'377.96	74'000.00	72'719.80
Chauffage, électricité	2'154.00	2'500.00	2'154.00
Sécurité, rondes des locaux (Cery)	1'222.00	1'500.00	1'222.00
Total autres charges d'exploitation	75'753.96	78'000.00	76'095.80
Entretien et réparation équipements			
Maintenance matériel informatique	25'848.00	26'000.00	25'848.00
Frais site internet	0.00	2'000.00	0.00
Installation et aménagements	0.00	5'000.00	0.00
Réparation matériel	646.20	1'000.00	424.45
Total entretien et réparation équipements	26'494.20	34'000.00	26'272.45
Charges des intérêts			
Total frais bancaires	363.16	1'000.00	553.92
Frais de bureau et d'administration			
Matériel de bureau, téléphones, documentation professionnelle	21'697.19	37'000.00	27'515.95
Marketing	19 835.00	35'000.00	25'422.15
Frais de formation, indemnités de déplacement, journées d'études, congrès	13'357.20	28'000.00	18'251.00
Fiduciaire, conseils, avocats, mandats divers	44'466.35	46'500.00	44'199.79
Swissconsortium	415'956.83	500'000.00	335'737.67
Solde Swissconsortium, viré fonds de rés. Swissconsortium	-415'956.83	-500'000.00	-335'737.67
Consultant, comité, groupes techniques, autres frais	185'759.45	178'000.00	184'335.20
Groupement des gastroentérologues vaudois (garde)	9'258.64	0.00	174'326.00
Autres frais divers	10'770.00	2'000.00	0.00
Total frais de bureau et d'administration	305'143.83	326'500.00	474'050.09
Primes d'assurances et charges d'exploitation			
Total primes d'assurances, impôts et charges exploitation	3'440.15	2'500.00	2'260.30
Total charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00
Total des charges exploitation	1'793'187.89	1'870'000.00	1'950'402.14
Charges hors exploitation			
Pertes et moins-values sur titres	7'587.41	1'000.00	30'725.60
Total des charges hors exploitation	7'587.41	1'000.00	30'725.60
Total des charges	1'800'775.30	1'871'000.00	1'981'127.74

FHV Rapport de l'organe de révision

ofisa SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE
ET DE CONSEIL.
Vos défis, notre métier

A l'assemblée des délégués de la

**Fédération des Hôpitaux
Vaudois - FHV**

Affaire traitée par **Révision/CO/Pe**
3/2

Prilly **2019**

Lausanne, le 29 mai 2020/hl

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation) de votre fédération pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019, que nous reproduisons en annexe, dont :

- le total du bilan s'élève à	Fr.	<u>2'154'878.25</u>
et dont :		
- le compte d'exploitation présente pour l'exercice 2019 un résultat de	Fr.	<u>0.00</u>
et le compte capital s'élève au 31 décembre 2019 à	Fr.	<u>723'842.93</u>

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité directeur alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

L'organe de révision
Ofisa S.A.



A. Cottier
Expert-réviseur agréé, réviseur responsable

SEQ Signature électronique qualifiée - Droit suisse
Signé sur Skribble.com





S. Perrela
Réviseur agréé

SEQ Signature électronique qualifiée - Droit suisse
Signé sur Skribble.com



Annexes : Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation)

Ofisa S.A.

Lausanne
Ch. des Charmettes 7
Case postale 7063
CH-1002 Lausanne
Tél. +41 21 341 81 11
Fax +41 21 311 13 51

Genève
Place de Saint-Gervais 1
Case postale 1988
CH-1211 Genève 1
Tél. +41 22 311 24 66
Email fidu@ofisa.ch • www.ofisa.ch

Sion
Av. de la Gare 16
Case postale
CH-1951 Sion
Tél. +41 27 323 78 18


EXPERT
SUISSE
Certified Company


agn

Partie financière

FHVI

**DEP? Des
données de
santé sécurisées
et facilement
accessibles, sous
le contrôle du
patient**



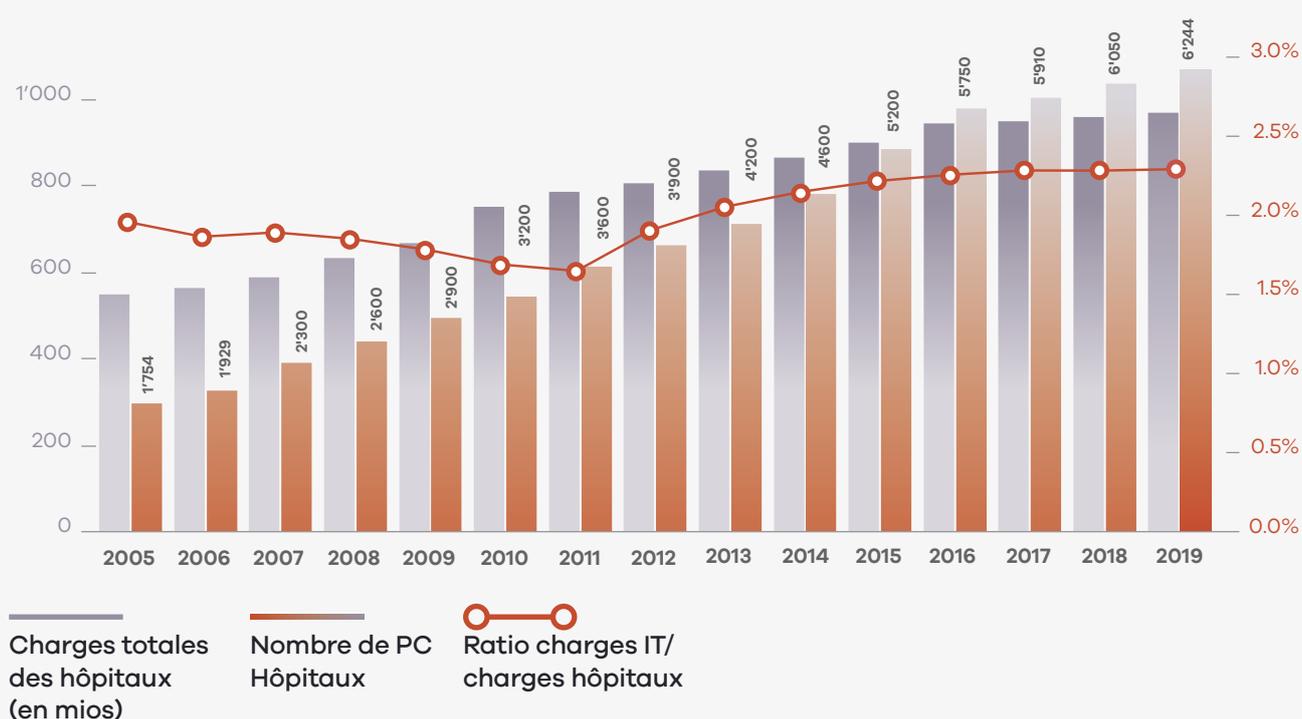
Evolution financière 2019

Depuis l'année 2013, le budget de la FHV Informatique est basé sur un taux unique de cotisations pour l'ensemble de ses membres hospitaliers, celui-ci étant fixé par l'Assemblée générale. La FHVI a pu intégrer dans ces cotisations l'ensemble des charges (exploitation et investissement).

Le taux 2019 a été fixé par l'Assemblée générale à 2.3% du budget 2018 des charges hospitalières des membres. D'autres recettes diverses viennent s'ajouter pour couvrir la prise en charge de prestations à des entités apparentées aux hôpitaux membres (pharmacies, EMS, Réseaux Santé, autres). Ces recettes ont contribué au résultat de l'exercice dont les charges étaient en ligne avec les prévisions.

De ce fait, le budget de la FHVI suit de manière assez directe l'augmentation d'activités et de charges des hôpitaux. Le taux proposé pour 2020 a été maintenu à 2.3%, avec une augmentation pour la partie exploitation vs investissement, afin de pouvoir prendre en charge et soutenir les besoins induits par les projets ces dernières années. Le coût du maintien en conditions opérationnelles de l'existant consomme une grande partie des moyens à disposition. Dans le cadre du projet Schéma Directeur Système d'Information 2021-2025, une réflexion sera menée en 2020 sur ces éléments liés au coût et au financement.

Evolution des charges hospitalières, des postes de travail et du ratio des coûts informatiques



FHVI Bilan au 31.12.2019

ACTIF (CHF)	2019	%	2018	%
Liquidités	4'151'453	72,4	4'079'398	75,6
Caisse	2'258		1'048	
Banque	4'149'195		4'078'350	
Réalisable	1'583'370	27,6	1'312'929	24,3
Débiteurs-clients	733'424		155'900	
Actifs transitoires	849'946		1'157'029	
Actif immobilisé	500	0,0	500	0,0
Immobilisations financières	500		500	
Total de l'actif	5'735'323	100,0	5'392'827	100,0

PASSIF (CHF)	2019	%	2018	%
Fonds étrangers à court terme	3'673'546	64,1	3'197'524	59,3
Créanciers-fournisseurs et divers	1'081'436		1'460'652	
Passifs transitoires	2'592'110		1'736'872	
Provisions	409'130	7,1	244'376	4,5
Provisions diverses	409'130		244'376	
Fonds propres	1'652'647	28,8	1'950'927	36,2
Réserve pour régularisation des redevances	187'274		485'554	
Réserve pour investissements futurs	483'335		483'335	
Fonds innovation numérique	279'675		279'675	
Fonds de réserve	702'364		702'364	
Total du passif	5'735'323	100,0	5'392'827	100,0

FHVI Compte d'exploitation du 01.01 au 31.12.2019

PRODUITS (CHF)	2019	%	2018	%
Produits	23'100 063	100.0	22'601'304	100.0
Cotisations des membres	20'431'933		20'148'294	
Prestations informatiques et diverses	2'668'130		2'453'010	
CHARGES (CHF)				
Charges	-23'063 741	99.8	-22'397'554	99.1
Salaires et charges sociales	-11'781'837		-10'554'897	
Personnels temporaires	-117'832		-54'766	
Frais des locaux	-378'441		-386'845	
Frais informatiques:				
- Maintenance logiciels et hardware	-3'393'393		-3'062'033	
- Frais Réseau Cantonal Vaudois et télécommunications	-591'875		-539'509	
- Autres frais informatiques, mandats applications	-184'603		-355'735	
- Acquisition matériel, logiciels et de prestations	-5'777'513		-6'318'076	
Ressources Plan d'Action Soarian	-125'046		-398'022	
Achat d'équipements	-96'327		-96'856	
Autres frais d'exploitation	-301'109		-291'064	
TVA non récupérable	-315'765		-339'751	
Bénéfice	36'322	0.2	203'750	0.9

FHVI Compte hors exploitation

(CHF)	2019	%	2018	%
Produits	-	100.0	-	100.0
Produits financiers	-		-	
Charges	-1'292	-	-1'225	-
Charges financières	-1'292		-1'225	
Excédent de charges hors exploitation	-1'292	-	-1'225	-

FHVI Compte de profits et pertes

(CHF)	2019	%	2018	%
Résultat avant affectations	35'030		202'525	
Bénéfice	36'322		203'750	
Excédent de charges hors exploitation	-1'292		-1'225	
AFFECTATIONS (CHF)				
Total des affectations	-35'030		-202'525	
Attribution réserve pour régularisation des redevances	-35'030		-202'525	
Résultat après affectations	0		0	

FHVI Rapport de l'organe de révision

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION FHV INFORMATIQUE

Madame, Monsieur,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultats) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019, selon l'art 69b al. 4 du CC.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

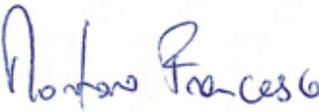
Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Nyon, le 21 avril 2020

Fiduciaire Heller S.A.



Javier Yences
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

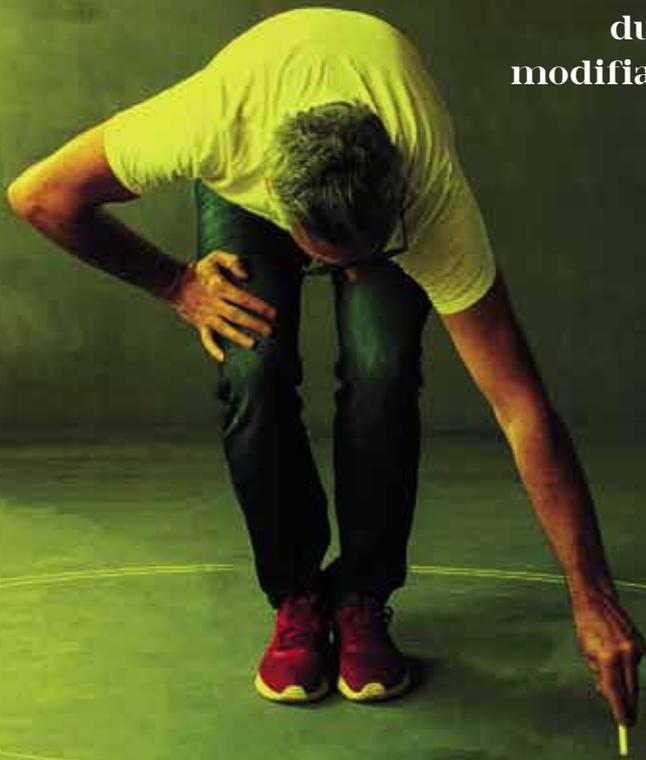


Francesco Montoro
Expert-réviseur agréé

Annexes:

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat)

Le patient demeure le véritable propriétaire de son dossier. C'est lui qui décide avec quels professionnels il souhaite partager ses informations de santé et pour quelle durée. Ses choix sont modifiables en tout temps



Nos infrastructures en chiffres



Sites

99



Bâtiments

208

Térabytes volume
brut de données

500

Postes de travail

6'920



Applications

850



Profils Utilisateurs
nominatifs
et génériques,
internes et externes

14'000



Antennes wifi

1'892



Switches réseau

636



Serveurs en production

77

physiques

1069
617

virtuels dont
de production



Ports réseau utilisés

21'500

Impressum

Coordination et rédaction

FHV – Fédération des hôpitaux vaudois
FHV Informatique
ftc communication SA, Lausanne

Conception et réalisation

starfishdesign.ch

Photographie

Hugues Siegenthaler

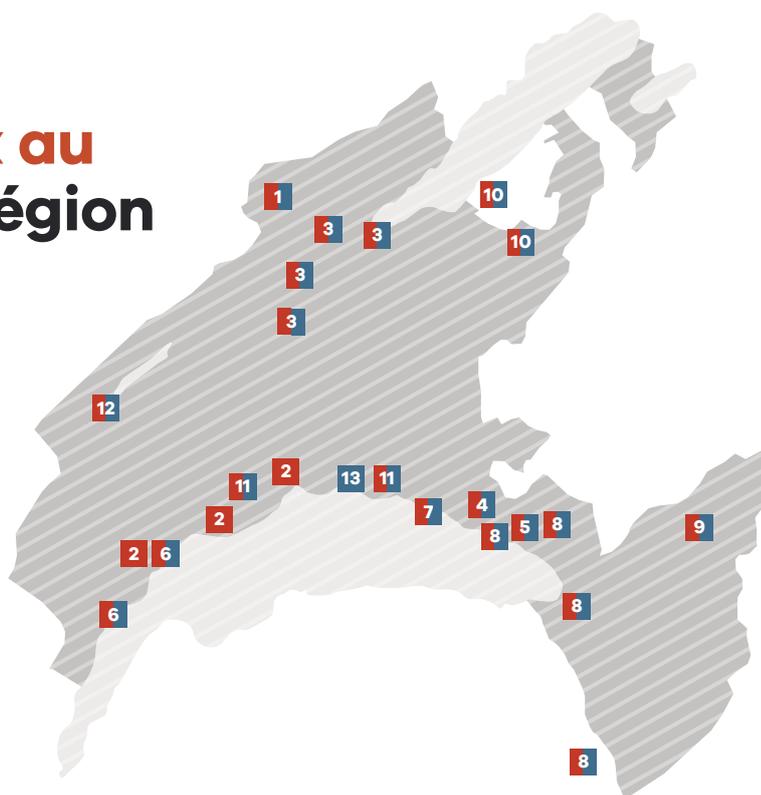
Impression

Artgraphic Cavin SA



FHV Informatique
Route de Cery 4
1008 Prilly
T +41 21 642 77 00
E secretariat@fhvi.ch
www.fhvi.ch

Des hôpitaux au cœur d'une région



1 RSBJ
Réseau Santé
Balcon du Jura
www.rsbj.ch



6 GHOL
Groupement Hospitalier
de l'Ouest Lémanique
www.ghol.ch



11 Institution de Lavigny
www.ilavigny.ch



2 EHC
Ensemble Hospitalier
de la Côte
www.ehc-vd.ch



7 Hôpital de Lavaux
www.hopitaldelavaux.ch



12 Pôle Santé Vallée de Joux
www.psvj.ch



3 eHnv
Etablissements Hospitaliers
du Nord Vaudois
www.ehmv.ch



8 HRC
Hôpital Riviera-Chablais,
Vaud-Valais
www.hopitalrivierachablais.ch



13 FAA
Fondation Asile des Aveugles
www.ophtalmique.ch



4 Fondation de Nant
www.nant.ch



9 Pôle Santé du Pays-d'Enhaut
www.pole-sante.ch



5 Fondation Rive-Neuve
www.riveneuve.ch



10 HIB
Hôpital Intercantonal
de la Broye
www.hopital-broye.ch



 Etablissements membres de la FHV
 Etablissements membres de la FHV Informatique